Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

M1 M2E 1e degré : UE 2.2 LVE, Évaluation S2

Année universitaire 2026-27

Principes :

- Promouvoir le principe d'une évaluation formative et formatrice au sein de la formation validant une partie de la formation.

- Répondre aux attendus de l'arrêté du 1e janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation et visant « la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL).

- Attester de la maîtrise de la compétence à communiquer langagièrement et de la capacité à mobiliser des stratégies de compréhension, de production, d'interaction et de médiation, ainsi que de la capacité à s'adapter à des situations de communication en contexte plurilingue et interculturel, en situation d'apprentissage et de communication professionnelle.

Attentes :

À la fin du semestre 2, chaque élève-fonctionnaire doit remettre un dossier individuel à son enseignant•e à une date fixée au calendrier commun.

Le dossier est déposé exclusivement au ***format pdf***. L'en-tête comporte obligatoirement le Nom, Prénom, le parcours, le n° d'étudiant•e, la langue choisie, le nom de l'enseignant•e. et la session concernée.
Le nommage du fichier doit respecter la convention suivante (les mentions inutiles sont à supprimer)**:**
Nom_Prénom_parcours_Nom du Formateur_anglais/espagnol_M1 _session1/2

Le dossier est composé de documents oraux et écrits réalisés par les étudiant·es dans le cadre des cours de langue des semestres 1 et 2 et représentant le travail des étudiant·es dans chaque activité langagière en réponse à des tâches attribuées par l'enseignant·e référent·e. Les documents fournis peuvent revêtir différentes formes : textes, hyperliens vers des fichiers son / vidéo / productions en lignes, etc. Le travail personnel, dont il est rendu compte à travers un journal de bord, est également valorisé.

Au semestre 2, les documents doivent rendre compte d'un niveau visé B2 du CECRL.

Critères de réussite (voir tableau ci-après):

NB : L'intégralité des descripteurs du CECRL ne pouvant être reproduite ici, le tableau en propose une version synthétique, avec des indicateurs volontairement simplifiés pour faciliter la lecture et le positionnement, et invite à consulter son enseignant•e ou le CECRL pour une définition plus complète des attendus.

S2 : aucun niveau 0 accepté
A CONSTRUIRE : moins de 2 positionnements sur 4 au niveau 2
A CONSOLIDER : 2 positionnements sur 4 au niveau 2
ACQUIS : 3 positionnements sur 4 au niveau 2
DEPASSE : 3 positionnements sur 4 au niveau 3

Seconde chance : En cas de non-validation des attendus par l'élève-fonctionnaire, une correction de tout ou partie des éléments du dossier, sur la base des retours de l'enseignant•e-référent•e, lui sera demandée pour une date fixée au calendrier commun.

*https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270

Critères d'évaluation :

Indicateurs	Niveau à construire	Niveau à consolider	Niveau attendu	Niveau dépassé
1-Niveau de langue global (compréhension et expression - composantes linguistique et pragmatique) *(d'après les descripteurs du CECRL*)*	Niveau A2 et moins du CECRL. Maîtrise très limitée de la langue. Compréhension partielle de messages simples. Expression très guidée, lexique restreint, erreurs fréquentes entravant la communication. Discours peu structuré.	Niveau B1 du CECRL. Compréhension et expression de situations simples et familières. Discours globalement compréhensible mais encore hésitant et approximatif. Lexique fonctionnel mais limité. Organisation discursive fragile.	Niveau B2 du CECRL Utilisation efficace de la langue dans des situations variées. Compréhension fonctionnelle de messages variés, y compris complexes. Expression claire et structurée. Lexique adapté aux situations professionnelles. Erreurs occasionnelles mais non bloquantes.	Niveau C1 et plus Maîtrise avancée de la langue. Compréhension fine et aisée de contenus complexes. Expression fluide, précise et nuancée. Grande aisance discursive. Contrôle solide des structures linguistiques. Adaptation fine aux situations, registres et interlocuteurs.
Positionnement				
2-Réalisation des tâches (approche actionnelle)	Tâches non réalisées ou très partiellement réalisées. Compréhension insuffisante des consignes. Productions hors sujet ou incomplètes.	Tâches globalement comprises mais réalisation incomplète ou partiellement conforme. Respect irrégulier des consignes. Difficulté à exploiter pleinement les formats demandés.	Tâches réalisées conformément aux consignes. Productions conformes aux attentes (contenu, forme, support). Respect global du cadre donné par l'enseignant·e.	Tâches réalisées avec autonomie et enrichissement. Dépassement des consignes (initiative, extension, adaptation pertinente des productions). Excellente appropriation des formats et des objectifs.
Positionnement				
3-Interaction et médiation (compétence à communiquer langagièrement en situation) *(d'après les descripteurs du CECRL*)*	Incapacité à interagir en situation de communication simple. Échanges inexistants ou très limités. Absence de prise en compte de l'interlocuteur. Aucune médiation.	Interaction difficile et très guidée. Échanges simples et peu développés. Compréhension partielle des interlocuteurs. Reformulation ou médiation très limitée.	Interaction fonctionnelle dans des situations guidées ou professionnelles simples. Échanges pertinents mais limités. Compréhension globalement efficace. Début de reformulation et médiation de messages simples.	Interaction fluide et adaptée aux situations et interlocuteurs. Échanges développés et pertinents. Bonne adaptation au contexte professionnel. Capacité à reformuler, expliquer et assurer une médiation efficace de contenus simples à complexes.
Positionnement				
4-Qualité du journal de bord (réflexivité, analyse des besoins/apprentissages, mobilisation des activités langagières)	Absence de journal ou traces insuffisantes. Aucun suivi des apprentissages.	Journal descriptif, irrégulier. Peu d'analyse. Stratégies peu explicitées. Réflexivité limitée.	Journal régulier et structuré. Analyse des apprentissages et des progrès. Identification de stratégies langagières adaptées. Réflexivité présente.	Journal très structuré et approfondi. Analyse fine et critique des apprentissages. Forte réflexivité. Mobilisation consciente, variée et transférée des stratégies langagières.
positionnement				